SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

Carrière : la demande de poursuite d'activité en cours d'instruction

L'entreprise Delmonico Dorel dispose depuis le mois de mars d'une autorisation temporaire et limitée pour exploiter la carrière des Gottes. Souhaitant poursuivre son activité ces prochaines années, elle a déposé un nouveau dossier fin octobre en préfecture.

Un nouvel épisode se profile sur la carrière des Gottes. L'entreprise Delmonico Dorel vient de déposer à la préfecture, fin octobre, un nouveau dossier pour demander l'autorisation de poursuite d'activité.

Pour rappel, le 1er mars dernier, le tribunal administratif de Lyon avait annulé cette autorisation d'exploitation courant sur trente ans, suite aux recours de l'association Bien vivre à Saint-Julien et Colombier, de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette et du Parc naturel régional du Pilat. Il avait en effet été estimé que des problèmes de sécurité se posaient en raison de la circulation des poids lourds et de la présence d'espèces menacées.

Fin mars, Delmonico Dorel avait néanmoins obtenu de la préfecture une autorisation temporaire d'un an, sur un périmètre réduit et une production limitée. Il devait cependant redéposer un dossier de demande d'autorisation avant le 31 octobre 2022, comprenant notamment l'étude d'un itinéraire évitant la traversée du village de Saint-Julien par les camions.

Une nouvelle enquête publique devrait avoir lieu en 2023

Depuis, plusieurs réunions de concertation ont eu lieu entre les différents protagonistes « pour échanger et trouver des points de conjonction », et le dossier a bien été déposé en préfecture. « Il est désormais dans les mains de l'administration, pour la phase d'instruction. Une nouvelle enquête publique devrait avoir lieu en 2023 », indique le dirigeant Joachim Boitard.

L'activité est autorisée de façon temporaire et limitée depuis mars dernier à la carrière des Gottes.
Photo Progrès/Blandine BAUDIER

Le dossier n'est à ce jour pas encore rendu public. Selon nos informations, l'idée d'une déviation apparaît compliquée, et le carrier proposerait une nouvelle répartition des camions sur les routes. Ce qui ne satisferait pas certains opposants, mais pourrait en avoir convaincu d'autres… De quoi ajouter encore aux tensions qui divisent les Pilatois depuis des décennies sur le sujet.

Blandine BAUDIER